

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Société par Actions Simplifiées (SAS) en formation

Je soussigné (e) : Isabelle BILLIET,
Agissant au nom du Crédit Coopératif,
En tant que Directeur de l'agence de Toulouse Corporate,

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société par actions simplifiée dont la dénomination sociale est 3.14 CONCEPTION ayant son siège social à 81 avenue des Minimes 31200 Toulouse et dont le capital social est fixé à 314.00 euros, divisé en 10 actions de valeur nominale de 31.40 euros chacune.

Vu les dispositions des articles L 227-1, L 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la liste des souscripteurs de la Société susvisée, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Monsieur HELLEN BELOU Président, fondateur, et de laquelle il ressort que les 10 actions de numéraire de ladite Société, représentant un montant nominal de 31.40 euros ont été souscrites et libérées à hauteur de 31.40 euros,

Constate :

- que la liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- que les fonds versés et déposés au compte n°08027883785 11 ouvert au nom de la société en formation correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représente la somme de : 314.00 euros.

En cas de non immatriculation de la société, conformément aux articles L 225-11 et L 227-1 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les actionnaires qu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du premier dépôt des fonds.

Fait à Toulouse en deux
exemplaires, Le 04/06/2026

